

pour un arrêt de l'exploitation et du développement des centrales biomasses à Strasbourg

[27 mars 2021 Webmaster](#) Commentaires [0](#) [Commentaire](#)

« Appel de médecins, professionnels de santé, et associations, pour un arrêt de l'exploitation et du développement des centrales biomasses à Strasbourg et pour la mise en place de stations de mesures permanentes dans le quartier du port du Rhin »



© photo Club de la Presse Strasbourg

1/ Les centrales biomasses, source de polluants de l'air les plus toxiques :

La combustion du bois est la plus émettrice de polluants toxiques pour la santé, le bois émet plus de particules fines et de gaz cancérigènes – tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) – que n'importe quelle autre source y compris le charbon ou le fuel. **Le bois émet 35 fois plus de HAP cancérigènes que le fioul domestique, et les chauffages au gaz et à l'électricité n'en émettent pas du tout**¹. **La combustion du bois est également la source la plus émettrice de particules fines, de composés organiques volatils (COV) et métaux lourds.**² Certes les centrales récentes équipées notamment de filtres à manche permettent de diminuer les émissions de particules, mais laissent passer les particules les plus fines, les plus dangereuses.

Dans ce contexte, encourager le développement des centrales biomasses fonctionnant en grande partie au bois est dangereux pour la santé **de nos concitoyens** et est de plus, **incompatible avec les politiques d'amélioration de la qualité de l'air**, notamment dans des territoires qui dépassent les normes européennes tels que Strasbourg. De nombreux projets de centrale biomasse en France et à l'étranger³ se heurtent à l'opposition de riverains inquiets pour leur santé et à des associations en pointe dans la lutte pour le climat – telles que *Greenpeace*⁴ ou *Les Amis de la Terre* – qui s'accordent pour dénoncer la pollution des centrales au bois, notamment pour dénoncer le remplacement de centrales à charbon par des centrales au bois⁵.

Malheureusement l'État français continue d'encourager ces pratiques et va même jusqu'à aller à l'encontre d'une décision de justice qui s'était prononcée contre un projet de centrale biomasse.^{6 7 8}

A **Strasbourg**, les centrales biomasses sont également fortement encouragées, deux sont déjà en fonctionnement et les erreurs ne s'arrêtent malheureusement pas là puisque l'État et nos élus locaux encouragent- en plus du bois – le recours à la production de chaleur par incinération, parfois même en remplacement de chaufferie au gaz pourtant très peu polluantes tel que pour l'usine Blue Paper.⁹

Dangereux pour la santé, la **combustion intensive du bois** n'est pas bonne non plus **pour le climat**, car si la croyance populaire savamment entretenue nous fait croire que la combustion du bois est neutre en carbone, en vérité il n'en est rien : à quantité égale, la combustion du bois est plus émettrice de CO₂ que n'importe quelle autre énergie! Certes, la croissance du bois permet d'absorber du CO₂ – CO₂ qui est habilement retranché des émissions liées à la combustion du bois pour nous faire croire en sa neutralité carbone -, mais, si cette neutralité carbone peut être réelle lors de faible consommation des ressources en bois, elle ne fonctionne plus au rythme actuel de déforestation et de consommation du bois qui ne permet plus à nos forêts de remplir leurs fonctions d'«absorbants de CO₂» y compris en Europe . C'est le sens de plusieurs lettres envoyées à l'**Union Européenne** par plus de **800 chercheurs du GIEC** qui alertent sur le développement industriel de nos forêts européennes qui ne permet pas de compenser les émissions de CO₂ liées à au développement des centrales et chauffages au bois. Ces 800 chercheurs, qui ont publié leur lettre dans la revue *Nature*, estiment que si rien n'est fait, la **filière bois énergie sera responsable à elle seule d'un accroissement de 10% des gaz à effet de serre dans les 10 prochaines années**¹⁰.



© Photo Club de la Presse Strasbourg

A l'échelle de **Strasbourg**, la consultation du **rapport** des campagnes de mesures des polluants réalisées par **Atmo Grand-Est**¹¹ à l'aide de 2 stations – au Nord-Est (NE) et Sud-Ouest (SO) – de la centrale **biomasse du Port du Rhin** n'a fait que renforcer ce constat. Même si ce rapport se veut en apparence rassurant avec des résultats conformes aux normes, il en ressort que la centrale biomasse contribue significativement aux émissions de **PM10 et surtout d'HAP**¹². Le rapport implique également la centrale dans certains **pics de pollution aux particules fines** durant l'hiver 2017.¹³ La centrale biomasse a eu également un impact significatif sur émissions de **métaux lourds**.¹⁴

Si paradoxalement ce rapport conclut finalement qu'aucun dépassement des normes n'a été enregistré pour les HAP, essentiellement l'hiver, pondérer ses émissions en prenant en compte l'autre moitié de l'année où elle ne fonctionnera que très peu revient à diluer les résultats et à fournir des **résultats biaisés**. Ainsi ce rapport conclut que les concentrations de HAP (estimées par la mesure du Benzo(a)pyrène) restent dans les valeurs normales annuelles (1ng/m³ sur 1 an) mais lorsque l'on regarde les mois d'**hiver ces taux sont multipliés par un facteur 2 à 3 !** Rappelons également que la convention de Genève prévoyait en 1997 de diviser par un facteur 10 les concentrations annuelles en HAP (passant ainsi de 1ng/m³/an à 0,1ng/m³/an) mais que grâce au lobby industriel cela n'a jamais été appliqué ! Sans parler des dizaines d'autres HAP cancérigènes dont les valeurs explosent l'hiver – en raison de la combustion du bois principalement – mais qui ne bénéficient pas de normes dans l'air ambiant et passent donc sous les radars !

De même, les **métaux lourds** ne bénéficient – pour une bonne partie d'entre eux – d'aucune norme réglementaire dans l'air ambiant! **Ce rapport et surtout les conclusions qui en ont été tirées au**

profit du développement des centrales biomasses reposent donc également sur la faiblesse et de l'insuffisance des normes européennes qui ne protègent pas suffisamment la santé des citoyens.

2/ Une pollution industrielle du Port du Rhin :

Cette campagne de mesure pour la centrale biomasse ayant été effectuée dans le quartier du Port du Rhin, elle nous a permis d'avoir un aperçu de ce que nous demandions dans notre pétition sur les **émissions industrielles**¹⁵ à savoir des mesures des polluants – y compris de certains polluants non réglementés – dans le quartier industriel du Port du Rhin. Cette campagne permet de voir que les **taux de particules dans ce quartier du Port du Rhin – pourtant loin des axes routiers – sont le plus souvent supérieurs aux taux mesurés à Strasbourg sur des stations dites de fond – loin d'une axe routier** – et sont même souvent superposables aux taux de particules mesurés sur une station à proximité du trafic routier¹⁶. **Alors que l'on nous répète que la pollution industrielle est désormais négligeable à Strasbourg, cela a de quoi étonner.**

De plus, ces campagnes de mesures ont permis de constater plusieurs **importants pics de pollution** notamment au PM10 avec des taux de **PM10 de plus de 400 µg/m³** (plus de 10 fois la concentration maximale autorisée !) enregistrés les 2, 3 et 8 aout, pics de pollution pour lesquels le rapport d'Atmo exclue pour origine la centrale biomasse et **pointe d'autres sources industrielles**¹⁷. A signaler que sur cette même période, les autres stations de Strasbourg n'enregistraient aucun pic de pollution, ce qui va donc dans le sens d'une pollution d'origine industrielle¹⁸ **De même des pics de pollution aux PM10 sont observés au Port du Rhin entre le 10 et 12/01/18 – sans pics de pollution enregistrés aux mêmes moments sur les autres stations de mesures réparties dans Strasbourg** -, pics de pollution pour lesquels la centrale biomasse n'est pas non plus en cause, et qui **trouvent là encore une origine industrielle.**¹⁹

Idem pour le très **toxique chlorure d'hydrogène (HCL)**²⁰ avec plusieurs pics entre le 27/12 et 2/01/1821 s'accompagnant également d'une importante émissions de composés organiques volatils (**COV**) sur cette même période, non attribuables à la centrale biomasse.

Cette pollution industrielle à Strasbourg avait également fait l'objet d'une thèse en 2011 de l'Université de Chimie de Strasbourg qui démontrait une pollution diffuse et significative aux métaux et autres hydrocarbures cancérigènes (dioxines, furanes) à proximité des industries de Strasbourg et Kehl, thèse qui pointait du doigt notamment les aciéries et incinérateurs²².

Nous sommes conscients que la pollution industrielle diminue à Strasbourg et que les industriels – notamment strasbourgeois – font des efforts, mais cette pollution industrielle reste trop importante, insuffisamment contrôlée et mesurée.

Nous appelons à:

– La mise en place de capteurs et de relevés permanents pour les particules fines et ultrafines, HAP, COV (dont Butadiène), métaux lourds et de gaz (chlorure et sulfure d'hydrogène) dans les quartiers jouxtant les zones industrielles. Il est nécessaire également d'obtenir les émissions au sortir des cheminées de chaque entreprise, mesures réalisées par un organisme indépendant certifié, comme en Allemagne.

– **Davantage de consultations des médecins et experts sanitaires lors des enquêtes publiques, enquêtes qui manquent par ailleurs de visibilité auprès du grand public et des experts associatifs.**

– **Au niveau National, nous demandons une révision des normes des polluants les plus toxiques tels que les HAP et la mise en place de normes pour les nombreux polluants toxiques non-réglés, comme le recommande l'ANSES.**²³

Enfin, en raison de sa situation géographique, de son climat et de sa pollution de fond déjà très élevée, notre ville ne peut se permettre de privilégier des modes de chauffage **individuel** et **collectif** les plus polluants tels que le bois et l'incinération, **nous appelons à :**

– **l'arrêt de la combustion de biomasse à Strasbourg ainsi qu'à l'arrêt des centrales biomasses-incinérateurs adossés aux sites industriels**²⁴

Pour soutenir cet appel, il vous suffit d'envoyer « je signe » à l'adresse :

strasbourgrespire@gmail.com

Premiers médecins et professionnels de santé signataires :

- Dr Thomas Bourdrel, radiologue
- Dr Christian Michel, médecin généraliste
- Dr Thierry Reeb, cardiologue
- Dr Schmoll Laurent, ORL
- Dr Catherine Jung, médecin généraliste Dr Anny Zorn, médecin généraliste
- Dr Boivin Sophie, endocrinologue
- Dr Annic Jarnoux, médecin généraliste Dr Jean Marie Diancourt, pneumologue Dr Myriam Ernst, médecin généraliste
- Dr Claire Wilhelm, médecin généraliste Violaine Marcant, orthophoniste Delphine Chiron, orthophoniste
- Dr Jean Louis Bagot, médecin généraliste Dr Frédérique Sauer, cardiologue
- Céline Bruderer, sage-femme
- Dr Claire Wilhelm, médecin généraliste Violaine Marcant, orthophoniste Delphine Chiron, orthophoniste
- Dr Denis Matter, radiologue
- Dr farid bousseksou, médecin urgentiste
- Joëlle Berger-scheydecker, kinésithérapeute
- Dr David Dadoun, cardiologue
- Dr Benjamin Brodaty, anesthésiste-réanimateur
- Dr Christelle Brodaty, biologiste
- Dr Sophie Rabourdin, médecin généraliste
- Dr Juliette Chambe, médecin généraliste
- Dr Daniel Wiedemann, médecin généraliste
- Rita-marianne Lange, neuropsychologue
- Luisa Weiner, neuropsychologue, Maître de Conférences en Psychologie
- Dr Claude Schaal, radiologue
- Dr Julien Frey, médecin Unité de Soins Palliatifs

- Dr Bruno Hauss, anesthésiste-réanimateur
- Dr Alexandre LECLERCQ, pneumologue
- Dr Guillaume MICHEL, ophtalmologue
- Dr Thomas Lefranc, psychiatre
- Dr Olivier Rahimian, ophtalmologue
- Dr Vanessa Juif, gastroentérologue
- Dr Rivera, Chirurgien
- Dr Emmanuel Dautheville, cardiologue
- Dr Jean LONSDORFER
- Ancien PU-PH Physiologie et Explorations Fonctionnelles Respiratoires et du Sport, HUS
Dr Julie Blavin, ophtalmologue
- Dr Gaspard Prevot, médecin généraliste
- Dr Christophe Marcot, pneumologue
- ADIR Association de Défense des Intérêts de la Robertsau
- Association ZONA – Ceinture Verte
- Amicale Elsau
- ADIQ Association de Défense des Intérêts des Quartiers centre-est de Strasbourg (Quinze-Orangerie- Marne/Anvers-Musiciens-Rotterdam-Forêt Noire et quartiers limitrophes)
- Véronique Auzet, Conseil citoyen du Port du Rhin
- Françoise Benoit, Consommation Logement et Cadre de Vie Association des Habitants
Bourse Austerlitz et Krutenau Association Baggersee
- Association des Habitants du Quartier Gare
- Association des Résidents et Amis de Neudorf (A.R.A.N.) Collectif Velorution
- Réseau Environnement Santé (RES) Alsace

1 <https://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-chauffage-au-bois/#:%7E:text=Il%20d%C3%A9gage%20d%E2%80%99importantes%20%C3%A9missions,%E2%80%99azote%2C%20le>

2 <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/estimation-emissions-polluants-liees-a-combustion-bois-en-france.pdf>

3 https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/du-charbon-a-la-biomasse-la-transition-controversee-d-une-centrale-electrique_144766

4 <https://www.20minutes.fr/planete/816468-2011102-greenpeace-affirme-biomasse-forestiere-pollue-plus-charbon>

5 <https://www.amisdelaterre.org/six-raisons-pour-lesquelles-reconvertir-les-centrales-a-charbon-d-edf-en/>

6 <https://www.bastamag.net/Le-developpement-des-centrales-biomasse-un-remede-pire-que-le-mal-face-au>

7 <https://www.lesechos.fr/2017/06/la-plus-grande-centrale-biomasse-deurope-bloquee-par-la-justice-172838>

8 https://www.lemonde.fr/pollution/article/2017/06/08/la-justice-annule-l-autorisation-d-exploitation-de-la-plus-grande-centrale-biomasse-de-france_5140715_1652666.html

9 <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2018/06/22/blue-paper-et-greenwashing>

10 <https://www.journaldelenvironnement.net/article/bois-energie-la-fausse-bonne-solution-climatique,93628> ?

11

http://www.atmo-grandest.eu/sites/prod/files/2018-09/Evaluation_QA_centrale_biomasse_port_Rhin_Strasbourg_0.pdf

12». Page 16 « Période 30/11/17 au 06/12/17, contribution potentielle des émissions de la centrale biomasse sur les niveaux de HAP mesurés ». « Période 10/01/18 au 16/01/18, contribution potentielle des émissions de la centrale biomasse sur les niveaux de HAP mesurés sur cette période.

http://www.atmo-grandest.eu/sites/prod/files/2018-09/Evaluation_QA_centrale_biomasse_port_Rhin_Strasbourg_0.pdf

13 http://www.atmo-grandest.eu/sites/prod/files/2018-09/Evaluation_QA_centrale_biomasse_port_Rhin_Strasbourg_0.pdf

15 <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/pollution-de-l-air-une-tribune-pour-reclamer-plus-de-controles-des-emissions-industrielles-a-1603204892>

16 Ainsi le rapport d'Atmo précise que les teneurs relevées en PM10 sur le site SO sont supérieures à un site influencé trafic routier et que sur le site NE elles sont supérieures au fond urbain strasbourgeois mais inférieures à un site influencé trafic routier.

17 Page 32

18 De plus, le faible niveau de NOx enregistré lors de ces épisodes de pollution aux PM10 exclue une contribution significative du trafic routier local

19 Page 50

20 Page 24

21 HCL dont une partie pourrait être imputable aux feux d'artifice mais l'absence de pic de particules mesuré dans le même temps rend la piste industrielle plus vraisemblable

22 <http://www.theses.fr/2011STRA6194>

23 <https://www.anses.fr/fr/content/qualit%C3%A9-de-l%E2%80%99air-ambiant-l%E2%80%99anses-pr%C3%A9conise-la-surveillance-du-13-butadi%C3%A8ne-et-un-suivi>

24 <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2018/06/22/blue-paper-et-greenwashing>